Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Agent traitant :
Delphine VERRIER,
Employée d'Administration
04/374.74.23

Procès-verbal
approuvé le :

Envoyé le :

22.05.2018

A : ∝ PV
∝ Dossier
∝ Greffe trib.
∝ Trib. 1re Inst.

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

4.5

SEANCE DU 24 AVRIL 2018

PRESENTS : M. A. DEWEZ, Bourgmestre, Président,
M. J. JANSSEN, Mlle A. POLMANS, M. L. GIJSENS,
Mme H. VAN MALDER-LUCASSE, Echevins,
M. R. MICHIELS, Président du CPAS
Mlle J.LEBEAU, Directrice générale, Secrétaire

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N°47/2018
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
RUE DE FOURON A 4607 BERNEAU
A PARTIR DU 20.04.2018

Ratification

Le Collège,

RATIFIE l'arrêté de police susvisé pris en urgence par le Bourgmestre en date du 20 avril 2018.

PAR LE COLLEGE,

La Secrétaire,
J.LEBEAU

Le Président,
A. DEWEZ

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Directrice générale,
J.LEBEAU

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Agent traitant :
Delphine VERRIER,
Employée d'Administration
04/374.74.23

Procès-verbal
approuvé le :

Envoyé le :

15.05.2018

A : ✓ PV
✓ Dossier
✓ Greffe Trib.
✓ Trib. Trav. Inst.
✓ Police Dalhem
✓ J. JANSSEN
✓ J. CARDONI
✓ Serv. secours

Dalhem, le 20 avril 2018

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N°47/2018
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
RUES DE WARSAGE ET DE FOURON A 4607 BERNEAU
A PARTIR DU 20.04.2018

Le Bourgmestre,

Vu la demande orale du 20.04.2018 du Service communal des Travaux, sollicitant la mise en place d'une limitation de la circulation à 30 km/h rues de Warsage et de Fouron à Berneau, du carrefour entre la rue de Maestricht et la rue de Warsage au carrefour entre la rue de Fouron et Au Sawou ;

Vu qu'il y a lieu de prendre les mesures utiles pour éviter tout accident et permettre le déroulement des travaux en toute sécurité;

Vu les Arrêtés Royaux du 16.03.68 et du 01.12.75 relatifs à la police de roulage;

Vu les articles 119, 130bis et 135 § 2 de la nouvelle loi communale;

Vu l'urgence ;

ARRETE

Art.1. A partir du vendredi 20.04.2018 jusqu'à la fin des travaux de la Commune de Fouron, la zone 30 km/h rue de Warsage à BERNEAU est agrandie. Elle s'étend du carrefour rue de Maestricht/rue de Warsage jusqu'à l'école (rue de Warsage) ainsi que du carrefour rue de Warsage/rue de Fouron jusqu'au n° 5 de la rue de Fouron.

Art.2. Les contrevenants seront passibles des peines portées par les règlements généraux de police et conformément à la procédure prévue par ceux-ci.

Art.3. Les signaux utilisés en application du présent arrêté (C43 + limitation 30km/h) seront mis en place par le Service des Travaux.

Art.4. Copie du présent arrêté sera adressée aux Tribunaux de Police et de 1ère instance de LIEGE, aux services de secours, à Monsieur le Chef de la Zone de Police Basse-Meuse et au Service des travaux.

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ